

Saucats

La plateforme d'énergies renouvelables XXL fait débat

CLAIRE DUTILLEUL

Difficile de passer à côté du débat public et des nombreuses réunions de concertation autour d'Horizeo... Pour ce « méga-projet » d'énergies renouvelables dépassant (très largement) les 300 millions d'euros d'investissement, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a été sollicitée. Entre le 9 septembre 2021 et le 9 janvier 2022, elle a organisé plus de 60 initiatives : réunions publiques, visites de terrain et ateliers thématiques ont réuni au moins 3 000 personnes. Dans le même temps, plus de 70 articles de presse ont relayé la parole des défenseurs et opposants à ce projet énergétique hors norme. Cette plateforme d'énergies renouvelables, telle qu'elle est présentée par ses maîtres d'ouvrage Engie et Neoen, regroupe sur une superficie de 1 000 ha plusieurs équipements :

- Un parc photovoltaïque d'un gigawatt (GW), soit la puissance d'un réacteur de la centrale nucléaire du Blayais - qui en compte quatre.
- Une centrale de données (*data center*) de 10 à 20 mégawatts (MW) IT (puissance informatique installée), en partie alimentée par le parc photovoltaïque.
- Une unité de stockage d'électricité par batterie de 40 MW qui contribuerait à l'équilibrage du réseau autour de 50 Hertz (Hz) : lorsque la production est supérieure à la consommation, elle stockerait l'électricité, et inversement.
- Un électrolyseur d'une puissance d'environ 10 MW pour produire de l'hydrogène, en partie grâce à l'électricité issue des panneaux solaires.

- Un parc agrivoltaïque mixant production agricole et énergétique sur 10 à 20 hectares.

La mise en service de cette gigantesque plateforme énergétique est prévue à partir de 2026. D'ici là, la route sera longue et jalonnée de concertations, de démarches administratives et juridiques.

Pourquoi un tel gigantisme ?

C'est la principale interrogation et source d'opposition à Horizeo. Le projet s'étendrait sur une superficie de près de quatre fois celle du parc solaire de Cestas, également géré par la société Neoen. Les arguments des maîtres d'ouvrage et des défenseurs d'Horizeo reposent sur un constat assez impayable : la région Nouvelle-Aquitaine a besoin de ce projet pour atteindre



Parc photovoltaïque de Lugos. © neoen.

ses objectifs en matière de production d'énergies renouvelables. Ceux-ci sont fixés par le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet) : pour atteindre 100 % de production d'énergies renouvelables par rapport à la consommation régionale en 2050, la région mise sur une puissance photovoltaïque de 8,5 GW en 2030 et de 12,5 GW d'ici 2050. Or, en juin 2021, ce sont à peine 3 GW photovoltaïques qui sont opérationnels en Nouvelle-Aquitaine¹. En l'espace de quelques années, il faudrait multiplier par trois la puissance installée au cours des deux précédentes décennies. Comptablement parlant, Horizeo a donc l'avantage de permettre à la région de faire un grand bond en avant pour remplir les objectifs de la transition énergétique.

La préservation de la forêt avant tout ?

Second sujet qui cristallise les oppositions au projet Horizeo : son installation sur des parcelles forestières. La forêt des Landes de Gascogne a été fortement sollicitée pour l'installation de parcs solaires en Nouvelle-Aquitaine : la Gironde et les Landes (respectivement 841 et 717 MW installés en juin 2021) sont les deux premiers départements de Nouvelle-Aquitaine en termes de puissance solaire raccordée, principalement grâce à des parcs d'envergure en milieu sylvicole comme Cestas (300 MW), Salaunes (82 MW) ou Losse (74 MW) plus grande centrale du monde à sa construction en 2010 ! La forêt a-t-elle assez donné ? Pour les associations SEPANSO et Horizon Forêt, la forêt de pins est un puits de carbone irremplaçable et un réservoir de biodiversité précieux². La transition énergétique ne doit donc pas, selon elles, se faire au détriment des surfaces naturelles, agricoles et forestières (NAF). Mais est-ce possible ? Pour préserver ces surfaces NAF, l'alternative serait d'installer

en priorité les panneaux solaires sur les toitures, parkings et autres terrains déjà artificialisés. Or, selon la DREAL Nouvelle-Aquitaine, le potentiel d'installation solaire sur les parkings et les délaissés est estimé à 2 200 ha sur l'ensemble de la région, soit une surface bien inférieure à celle nécessaire qui serait voisine de 5 600 ha. La mobilisation seule des sites artificialisés ne permettra donc pas d'atteindre les objectifs régionaux de production du photovoltaïque d'ici 2030³.

À projet hors norme, problématiques inédites

Les risques habituellement rencontrés par les aménagements, a fortiori par les centrales photovoltaïques, prennent avec Horizeo des dimensions inédites : incendie, inondations, tempêtes, création de couloirs de vent susceptibles d'endommager les massifs forestiers alentour, apparition d'îlots de chaleur pouvant potentiellement porter atteinte aux parcelles viticoles... Nous ne bénéficions d'aucun retour d'expérience sur les risques potentiels d'un projet d'une telle envergure sous nos latitudes (les centrales géantes existantes sont situées dans des déserts), et encore moins sur la cumulation de ces risques. Doit-on alors considérer ce projet comme un « laboratoire » où se construira le retour d'expérience sur des projets énergétiques innovants ? Autre défi de taille pour les maîtres d'ouvrage, celui de la compensation forestière : la réglementation exige un reboisement d'au moins 2 000 ha. L'utilisation de terrains forestiers non productifs ou présentant des peuplements déperissants est envisagée, ce qui pose la question d'une réelle plus-value en termes de création de nouvelles surfaces forestières et de biodiversité. La localisation de ces reboisements est à l'étude et nul doute que ce sujet sera regardé de près par les acteurs sylvicoles.

L'envergure d'Horizeo ouvre également des perspectives intéressantes, comme l'opportunité de création de

nouvelles filières industrielles en Nouvelle-Aquitaine. La seule usine de recyclage de panneaux solaires en France aujourd'hui est en effet située dans les Bouches-du-Rhône ; elle sera fortement sollicitée par le projet Horizeo. La participation des collectivités et des citoyens au capital, à la gouvernance ou au suivi du projet est aussi un aspect positif. Cette plateforme énergétique innovante doit s'accompagner d'une réflexion sur l'implication des acteurs locaux privés, associatifs et des citoyens pour un véritable ancrage local et des retombées financières plus équilibrées.

Un projet local à portée nationale

Horizeo permettrait assurément de remplir une partie des objectifs d'énergies renouvelables régionaux et nationaux. L'électrification des usages liée au remplacement des énergies fossiles dans l'industrie et la mobilité ne fait désormais aucun doute, et des moyens de production renouvelables doivent être développés. Il s'agit néanmoins de faire des choix éclairés en termes d'aménagement du territoire et de paysage énergétique. Les critiques à l'encontre d'Horizeo dessinent ainsi des alternatives à ce projet privé, massif et centralisé : des unités de production plus petites, disséminées sur le territoire et portées par des acteurs publics. Ce scénario impliquerait une électricité plus chère car les économies d'échelle seraient moindres : les habitants et industriels français, habitués au prix d'une électricité nucléaire subventionnée, seraient-ils prêts à payer une électricité renouvelable à la hauteur de ce que coûte réellement une transition énergétique durable et locale ? Serait-ce le moyen de changer les comportements et de diviser par deux les consommations électriques, comme prévu par le Sraddet ? Cette sobriété, évoquée lors du débat public en opposition à l'« ébriété énergétique » est la pierre angulaire de la transition. Elle sera d'autant plus difficile à enclencher qu'elle ne crée pas de bénéfices monnayables sur un marché financier. —

1 | Voir panorama de l'électricité renouvelable du 30 juin 2021, RTE : <https://assets.rte-france.com/prod/public/2021-10/Panorama2021-T2.pdf>

2 | Voir le débat de clôture de la CNDP du 14 décembre 2021 : <https://www.debatpublic.fr/photovoltaïque-horizeo>

3 | Focus sur *Production d'électricité photovoltaïque sur délaissés et parkings en Nouvelle-Aquitaine*, DREAL Nouvelle-Aquitaine, novembre 2021.